RCS : CHARTRES
Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00532
Numéro SIREN : 851 485 052
Nom ou dénomination : AB Invest

Ce dépôt a été enregistré le 05/01/2023 sous le numéro de dépôt B2023/000047

FIDECAC France | Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Audit et Conseil

CERTIFIE CONFORME A L ORIGINAL

AB

SAS AB INVEST

6 VIEILLE COTE DE BONCOURT

28260 ANET

Etats financiers au **30/06/2021**

FIDECAC FRANCE SAS
54 Bis rue Cardinet
75017 PARIS

Tél : 01.56.21.16.21
Fax: 01.56.21.16.20
E-Mail : denis.liegent@fidecac.fr

Etats financiers au 30/06/2021

COMPTES ANNUELS

Bilan

Actif

Etat exprimé en **euros**

		30/06/2021			30/06/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles				
	Immobilisations financières (1)	350 000		350 000	350 000
	Total I	**350 000**		**350 000**	**350 000**
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)				
	Autres créances (3)	76 279		76 279	42 812
	Valeurs mobilières de placement	15		15	15
	Disponibilités	67		67	58
	Charges constatées d'avance				
	Total II	**76 361**		**76 361**	**42 885**
	Total général I+II	**426 361**		**426 361**	**392 885**

Passif

		30/06/2021	30/06/2020
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	175 100	175 100
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale	3 100	
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	30 331	
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**59 092**	**62 136**
	Provisions réglementées		
	Total I	**267 624**	**237 236**
	Provisions pour risques et charges **Total II**		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	130 165	155 169
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *		480
	Autres dettes	28 572	
	Produits constatés d'avance		
	Total III	**158 737**	**155 649**
	Total général I+II+III	**426 361**	**392 885**

(1)	Dont immobilisations financières - 1 an	(4)	Dont dettes à plus d'un an 104 924
(2)	Dont créances à plus d'un an		Coût de revient des immobilisations acquises 2 375
(3)	Dont comptes courants associés débiteurs		Prix de vente hors TVA des immob. cédées

Compte de Résultat

Etat exprimé en **euros**	30/06/2021	30/06/2020
RESULTAT COMPTABLE Export	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue (Biens)		
Production vendue (Services et Travaux)		
Productions stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation reçues		
Autres produits		
Total des produits d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		
Autres achats et charges externes	791	7 477
Impôts, taxes et versements assimilés		175
Rémunérations du personnel		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations		
Dotations aux provisions		
Autres charges		
Total des charges d'exploitation	**791**	**7 652**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**(791)**	**(7 652)**
Produits financiers	61 000	71 000
Produits exceptionnels		
Charges financières	1 117	1 212
Charges exceptionnelles		
Impôts sur les bénéfices		
BENEFICE ou PERTE	**59 092**	**62 136**

RESULTAT FISCAL	Col. 1	Col. 2
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles		
Réintégrations diverses	3 050	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritine		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritine		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritine		
Exonérations ou abattement sur le bénéfice		
Déductions diverses		61 000
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits antérieurs (Bénéfice col.1-Déficit col.2)	**1 142**	
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs reportables		1 142
RESULTAT FISCAL après imputation des déficits (Bénéfice col.1-Déficit col.2)		

Etats financiers au 30/06/2021

ANNEXE

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **426 361** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

  - un total produits de **61 000** euros
  - un total charges de **1 908** euros

  - dégage un résultat de **59 092** euros

L'exercice considéré :
- débute le **01/07/2020**
- finit le **30/06/2021**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS AB INVEST** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **426 361** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **61 000** euros et un total **charges** de **1 908** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **59 092** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2020** et finit le **30/06/2021.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en **euros**

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 30/06/2021
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	350 000	2 375	2 375	350 000
TOTAL GENERAL	**350 000**	**2 375**	**2 375**	**350 000**

AMORTISSEMENTS

	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 30/06/2021
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GENERAL				

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros** | 30/06/2021

Total des Produits à recevoir	

NEANT

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		30/06/2021
Total des Charges à payer		**57**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**57**
INTERETS C.N.E. 10000776485	*57*	

SAS AB INVEST
SAS au capital de 175 100€

1 RUE DE LA CAVEE
28260 OULINS

SIRET : 851 485 052 00019

NAF : 4778A

=:=

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 27 DECEMBRE 2021

=:=

L'an deux mille vingt et un, le lundi 28 décembre à 10 heures, au siège social, 1 rue de la Cavée 28260 OULINS,

L'associé unique de SAS AB INVEST, au capital de 175 100 €, a établi le présent procès-verbal relatif :

- au rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 30 juin 2021
- au compte de résultat, le bilan de l'année écoulée
- approbation des comptes
- au texte de résolutions proposées
- à l'affectation du résultat
- Questions diverses.

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice écoulé, clos le 30 juin 2021, approuve ce rapport ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de **59 092 €.**

AB

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique approuve l'affectation du résultat de l'exercice de la façon suivante :

Résultat 2021	59 092 €
Reserve légale	< 14 410 €>
Au compte de report à nouveau	44 682 €
Solde du Report à nouveau	75 013 €

Pour rappel, la société a mis en distribution au titre du premier exercice, clôturant le 30/06/2020, 28 572 € de dividendes.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique approuve le non rémunération de Mme BERJOT Alison au titre de l'exercice 2020-2021 et décide de la reconduire pour 2021-2022.

QUATRIEME RESOLUTION

En l'application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique prend acte de l'absence de dépenses et charges non déductible du résultat fiscal telles que visées à l'article 39-4 dudit code.

CINQUIEME RESOLUTION

L'associé unique prend acte purement et simplement de l'absence de convention de la nature de celle visée à l'article L 227-10 du Code du Commerce.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à midi trente.

Le procès-verbal a été signé par l'associé unique pour servir et valoir ce que de droit.
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à onze heures.
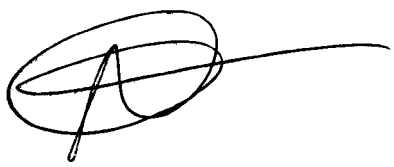
Mme BERJOT Alison